

Image not found or type unknown



Domage et intérêt pour usure pation d'identité

Par roukasse, le **06/11/2013** à **12:32**

bonjour a tous je doit me rendre au tribunal correctionnel de Boulogne-sur-Mer car en 2009 G
vendu mon véhicule a un individu qui n'a pas fait les papiers et a revendu ce véhicule en
rédigent un certificat de cession signé a MON nom et a même passer un CT a mon nom...je
voulait savoir combien a peu prés je pourrait demander en domage et intérêt???? merci
d'avance pour vos réponce